

# **PROJET AGRICULTURE SYNERGIQUE DE « L'ASSOCIAZIONE ITALIANA D'ARTE E MESTIERI PER IL MADAGASCAR », ET ATHENEE SAINT JOSEPH ANTSOHIHY (ASJA- ANTSOHIHY)**

## **DESCRIPTION DU PROJET**

L'Associazione Italiana d'Arte e Mestieri per il Madagascar A.P.S. est une association italienne engagée dans le domaine du développement culturel des pays africains. Parmi les engagements de l'Association, l'agriculture revêt le premier rôle, surtout le lancement de méthodes simples, économiques et respectueux de l'environnement dont l'agriculture synergique.

Cette nouvelle conception de l'agriculture consiste à exploiter plusieurs cultures associées en profitant des échanges des sels minéraux et d'autres substances bénéfiques entre les racines des différentes espèces végétales. Même une partie des « mauvaises herbes » est épargnée pour participer à ces échanges « synergiques » (réciproques) entre les plantes. Les labours du sol sont interdits. Une couche de pailles (paillage) placée à la surface du terrain aide à conserver l'humidité et améliorer la fertilité du sol. A la fin du cycle culturel on coupe la plante au collet et on laisse la racine se décomposer dans le sol. Ainsi, au fil de temps le terrain acquiert une remarquable fertilité, sans recourir aux labours, à l'engrais et aux traitements phytosanitaires chimiques (remplacés par des produits biologiques). Bref, il s'agit d'une méthode très efficace pour les communautés paysannes démunies, car elle permet d'améliorer les productions et la fertilité du sol au moyen des techniques et des outils très simples, à leur portée.

## **ASPECTS SOCIAUX et TECHNIQUES DU PROJET**

Le Responsable de l'Association, M. Antonio La Camera, lors d'une visite auprès de l'ASJA, au mois de Juin 2018, était impressionné par la potentialité de réussite d'un projet sur l'agriculture synergique auprès de l'Athénée, pour différentes raisons :

- La présence d'un cours d'Agronomie auprès de l'Athénée, dont la possibilité de former et de spécialiser directement les étudiants dans le cadre de leurs activités didactiques.
- Le sous-développement de l'agriculture dans la Région, pour lequel il s'avère nécessaire de trouver des techniques alternatives d'exploitation, à la portée des agriculteurs locaux ;
- La perspective de créer un pôle régional de recherche, d'expérimentation, de formation et de divulgation de l'agriculture synergique et biologique, auprès de l'Athénée ;
- La possibilité d'entamer des activités agricoles rentables auprès de la propriété foncière de l'Athénée pour soutenir même son autonomie financière. A ce propos, la proximité de l'île de Nosy Be avec ses sites touristiques, nous offre de très bonnes perspectives de marché des produits issus de la ferme.

Afin de garder la bienveillance de la communauté paysanne environnante et de lancer le plus tôt possible la technique dans la zone, M. La Camera propose d'impliquer dans le projet un certain nombre de paysans des villages alentours, dès le début des activités. Ceux-ci devront collaborer avec les étudiants dans l'exploitation des cultures, selon la méthode proposée. Le but de cette initiative consiste à apprendre aux paysans les techniques de l'agriculture synergique, en les encourageant à continuer chez eux, toujours grâce à l'appui technique du projet. Nous espérons ainsi faciliter la

constitution de petites associations ou de coopératives agricoles, incluant et ces paysans et les étudiants en Sciences Agricoles de l'ASJA.

Durant la première période des activités, les paysans seront payés sur la base de leur participation, pour les encourager à suivre le cours de manière continue et pour instituer un esprit d'équipe, primordiale à la constitution d'une éventuelle association de producteurs.

L'implication de 15-20 paysans voisins de l'ASJA contribuera à la sécurisation des sites d'exploitation et de l'Université en général. Un budget spécifique sera prévu pour l'engagement de gardiens.

Quant aux aspects techniques, le projet consiste à exploiter plusieurs cultures maraîchères en parcelles, selon les techniques de l'agriculture synergique, pour montrer aux stagiaires leur efficacité et leur simplicité. A ce propos M. Fabio TINTI propose de mettre en place des parcelles entre les lignes de la plantation de Moringa existante, de manière à intégrer ces arbres bénéfiques parmi les cultures en synergie. C'est la raison pour laquelle l' *L'Associazione Italiana d'Arte e Mestieri per il Madagascar* demande la collaboration et l'implication de l'ASJA Antsohihy dans ce projet en exploitant une parcelle de 1,5 hectares de son terrain.

L'impact des investissements destinés à ce projet dans le fonctionnement de l'Université sera multiple. Les étudiants auront automatiquement des bonus de crédits suivant les heures d'études théoriques et pratiques accomplies sur terrain (si 1 crédit = 25 à 30 heures de travail). Ils pourront améliorer leur niveau culturel et professionnel. A cela s'ajoutent :

- 1) l'approvisionnement de l'eau potable à partir du forage d'un puits de 40 m de profondeur ;
- 2) la sécurité du site ASJA et du Foyer Don Bosco par le recrutement d'un agent de Sécurité ;
- 3) l'achat des outils agricoles, de semences ;
- 4) l'introduction de nouvelles cultures vivrières ;

Enfin, l'Athénée Saint Joseph d'Antsohihy demande seulement un engagement par écrit à « *L'Associazione Italiana d'Arte e Mestieri per il Madagascar* » d'octroyer tous les ans *des livres universitaires en français surtout sur les sciences agronomiques*, sinon des livres en rapport aux quatre mentions (filiales) enseignées à l'ASJA - Antsohihy, afin d'aider les recherches scientifiques des étudiants durant leurs trois années académiques de LICENCE. Cet engagement leur serait aussi plus bénéfique, car ils pourront consulter des ouvrages universitaires récents sur place pour constituer la bibliographie de leur MEMOIRE DE FIN D'ETUDES.

Fait à Antsohihy, le 1<sup>er</sup> Novembre 2018.

Le signataire au nom de l'ASJA Antsohihy,

Père Yvon MATHIEU, scj

Le Responsable de l'Ass. *Italiana d'Arte e Mestieri per il Madagascar*,

Le Représentant local direct de l'Associazione *Arte e Mestieri per il Madagascar*,

Fabio TINTI - IUR ART